



Ottawa, Canada

| | |
|---|---|
| Rôle du charbon dans l'avenir énergétique du Canada | 1 |
| Protocole nucléaire canado-nippon . . . | 3 |
| Décès du brigadier Triquet | 3 |
| Aide alimentaire au Soudan | 3 |
| Les ressources naturelles, principales richesses de l'Alberta | 4 |
| Un dispositif nouveau pourrait ouvrir aux sourds le marché du travail | 6 |
| Publication du journal d'un patriote . . | 6 |
| Canadair livre deux Challenger | 6 |
| Concours hippique universitaire gagné par des cavaliers québécois | 6 |
| Des Canadiennes dirigent un orphelinat au Brésil | 6 |
| La chronique des arts | 7 |
| Nouvelles brèves | 8 |

Rôle du charbon dans l'avenir énergétique du Canada

Le Canada possède suffisamment de ressources énergétiques pour se détourner assez rapidement et sans trop de problèmes du pétrole mondial. Le gaz naturel et l'électricité permettront au Canada d'assurer la transition et lui donneront le temps de trouver de nouvelles formes renouvelables d'énergie, a déclaré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources devant la Trente-Deuxième Conférence de l'Association canadienne du charbon (Vancouver, 15 septembre). Voici des extraits du discours de M. Lalonde, touchant le rôle du charbon dans l'avenir énergétique du Canada.

...A bien des égards, le charbon donne au Canada une mesure supplémentaire de sécurité dans le domaine énergétique. Le Canada possède plus de charbon qu'il n'en aura sans doute besoin. Des frais de transports élevés peuvent nous obliger à poursuivre l'importation et l'exportation simultanées du charbon. Cependant, le charbon présente de grandes possibilités de développement au Canada et il nous faudra décider de la meilleure façon d'exploiter cette ressource...

Comme vous le savez, le Canada vient de participer au sommet économique de Venise. Les participants y ont convenu d'essayer de doubler la production et l'utilisation du charbon, d'ici à 1990, ce qui est un défi de taille! Pareil objectif exige des engagements à long terme de la

part des producteurs et des consommateurs de charbon. Avec ses nombreuses réserves de charbon, le Canada ne peut se permettre de prendre ses distances à cet égard.

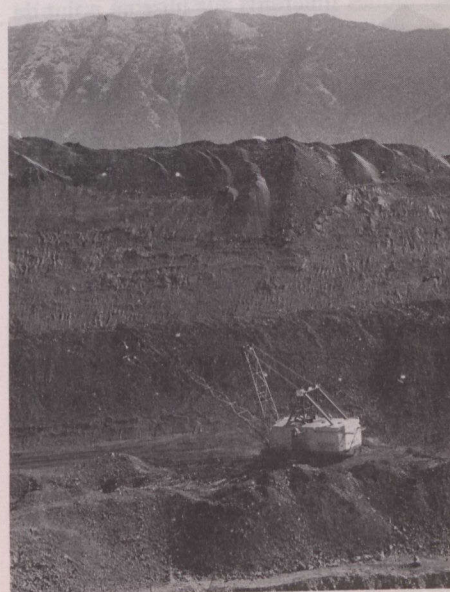
Risques écologiques

Il y a deux autres objectifs établis par le sommet de Venise qui intéressent tout particulièrement le gouvernement fédéral: d'une part, contribuer à améliorer l'infrastructure nationale pour garantir l'approvisionnement en charbon et son utilisation et, d'autre part, se préoccuper des risques écologiques que provoqueraient une production et une combustion accrues du charbon...

La principale préoccupation relative à l'utilisation accrue du charbon porte sans doute sur les effets des émissions provenant de sa combustion incontrôlée, surtout dans les centrales thermiques, ce qui est notamment le cas dans l'Est de l'Amérique du Nord. Le gouvernement du Canada se préoccupe beaucoup des conséquences des pluies acides et s'est engagé à prendre les mesures qui s'imposent pour que le Canada génère le moins possible cette forme de pollution...

J'aimerais préciser ici clairement que l'utilisation future du charbon au Canada reposera sur le principe de la protection de l'environnement. L'appui que le gouvernement fédéral accordera à la mise en valeur du charbon sera fondé sur ce principe — et il doit en être ainsi si nous voulons que les États-Unis réduisent fortement les émissions provenant de leurs centrales thermiques utilisant du charbon.

Un autre point important concerne la remise en état des lieux miniers désaffec-



Mine de charbon à ciel ouvert.

C'était ce jour...

Le 1er octobre 1966 avait lieu l'inauguration officielle des émissions en couleur à Radio-Canada. Le programme comprenait 30 heures d'émission au réseau anglais et 15 heures au réseau français.

tés. J'aimerais féliciter l'industrie canadienne du charbon pour les progrès qu'elle a réalisés à cet égard.

Je suis également très heureux de constater à quel point vous jouez un rôle actif dans les travaux du Centre de recherches sur les mines de charbon, en Alberta. L'appui financier du Fonds de recherches Alberta/Canada sur les ressources énergétiques, ainsi que l'appui que vous-mêmes accordez à ce centre, permettront de trouver plus facilement des solutions à ces problèmes.

...L'utilisation du charbon est principalement limitée par la demande. Nous devons trouver de nouvelles façons d'utiliser le charbon pour les tâches habituelles, de manière à préserver intégralement notre milieu. Je ne saurais jamais assez souligner l'importance de cet aspect sur le plan politique. Dans les provinces de l'Atlantique, il nous faut immédiatement remplacer le pétrole importé par des sources énergétiques provenant de ces provinces elles-mêmes.

Nouvelles techniques

Le gouvernement fédéral est disposé à assumer une grande partie des risques techniques relatifs à l'implantation de nouvelles techniques, jusqu'à ce qu'elles deviennent commercialement utilisables. Les techniques qui nous intéressent à court terme sont la combustion sur lits fluidisés et la combustion du charbon dans le pétrole.

...Le gouvernement fédéral a accepté de donner son appui financier en vue de la construction d'une usine pilote, à Dartmouth (Nouvelle-Écosse), pour la préparation d'un mélange de charbon, de pétrole et d'eau devant servir de combustible.

Si cette nouvelle technique devait réussir, l'usine serait transférée à la région houillère du Cap-Breton. L'économie de cette région en ressentirait un effet bénéfique.

En collaboration avec le ministère de la Défense nationale, nous sommes en train de planifier le remplacement d'une chaufferie à la Base des forces armées de Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard, par une technique de combustion sur lit fluidisé. Nous espérons que ces techniques nous permettront d'utiliser le charbon à haute teneur en soufre du Cap-Breton d'une façon qui soit acceptable sur le plan écologique.

Dans ces nouvelles installations, on utilisera également des copeaux de bois. Des

Une délégation d'experts en matière de charbon de la Commission des Communautés européennes (CEC), en visite au Canada du 14 au 26 septembre, a participé à la Conférence canadienne sur le charbon. La délégation, menée par le directeur de la CEC pour les questions houillères, M. Karlheinz Reichert, est venue au Canada étudier les utilisations du charbon, les techniques liées à l'exploitation houillère et les politiques canadiennes en matière d'investissements étrangers dans des entreprises d'extraction du charbon. Le groupe a également rencontré des représentants de l'industrie à Calgary et à Ottawa.

Selon un document de travail fédéral rendu public à la Conférence, le charbon représente actuellement environ 9 p. cent des approvisionnements intérieurs en énergie primaire du Canada, proportion beaucoup plus faible que dans d'autres pays disposant d'abondantes ressources houillères. D'après les prévisions, la part du charbon dans les approvisionnements intérieurs en énergie primaire du Canada atteindrait jusqu'à 12 p. cent d'ici l'an 2000 et peut-être jusqu'à 18 p. cent si l'on emploie de nouvelles techniques d'utilisation et de conversion du charbon. Il est également probable que les exportations augmenteront sensiblement, surtout dans le cas des charbons thermiques.

équipes canadiennes travaillent à ce projet et l'équipement sera fabriqué au Canada.

En collaboration avec la Commission de l'énergie de la Nouvelle-Écosse, nous étudions la possibilité de construire une grande usine de 150 mégawatts. Cette installation utiliserait la combustion sur lit fluidisé, sous pression atmosphérique. Nous envisageons sérieusement l'implantation de cette usine à Point Tupper, où elle pourrait utiliser le charbon de la Nouvelle-Écosse de telle sorte qu'il puisse être employé sous une forme et en des dimensions qui conviennent aussi bien au Canada qu'à l'étranger.

Dans d'autres régions du Canada, la mise au point de nouvelles techniques à base de charbon ne remplacerait pas directement le pétrole importé.

Nous sommes, en principe, disposés à partager avec les provinces les risques techniques inhérents à la mise au point de ces techniques. Nous voulons que le Canada ait une option importante sur le plan énergétique, à savoir: la production d'électricité à partir de charbon de catégorie inférieure, au moindre coût. Il pourra s'avérer nécessaire d'entreprendre des projets de démonstration pour que les entreprises de production d'énergie soient attirées par cette option.

C'est ainsi que nous avons collaboré, avec la British Columbia Hydro, à des études portant sur la combustion pressurisée sur lit fluidisé devant être utilisée en Colombie-Britannique, vraisemblablement à Hat Creek. Nous avons également aidé la Saskatchewan Power Corporation dans le secteur de la technologie de combustion à cycles combinés.

Ici encore, nous nous sommes employés à trouver de meilleurs moyens

d'utiliser le charbon, compte tenu des normes très strictes visant l'écologie.

Coopération internationale

La coopération internationale deviendra de plus en plus importante pour la mise en valeur des techniques houillères, surtout lorsque l'on abordera les projets de démonstration, qui seront fort onéreux. Le Canada s'est efforcé de participer au plus grand nombre possible de projets internationaux correspondant à ses besoins et, notamment, à ceux de l'Agence internationale de l'énergie...

Le Canada est fier d'être un chef de file mondial dans le domaine de la production du pétrole brut synthétique. Notre capacité de production actuelle est de l'ordre de 175 000 barils par jour. Le pétrole brut synthétique représente déjà près de 10 p. cent de notre approvisionnement en pétrole. Cette situation provient bien entendu du fait que nous avons de nombreux sables pétrolifères et beaucoup d'huile lourde en Alberta et en Saskatchewan.

Mais qu'en est-il de la liquéfaction du charbon au Canada? Cette situation est fort complexe et je n'aimerais pas me lancer dans des prédictions hasardeuses.

On pourrait assister à une innovation importante, en ce sens que le charbon pourrait être utilisé dans l'extraction et le traitement du bitume. Le charbon pourrait devenir un combustible d'appoint permettant de produire la vapeur nécessaire pour l'usine de recouvrement du pétrole, sur place, à Cold Lake, en Alberta, par le groupe des ressources énergétiques d'Esso...

Dans les laboratoires de recherches énergétiques de mon Ministère, l'on

a mis au point une méthode améliorée d'hydrocraquage, en vue de relever la qualité du bitume de même que celle de l'huile lourde et des résidus de distillation...

Nous entrevoyons maintenant d'autres débouchés pour cette méthode qui ne peut manquer d'intéresser l'industrie charbonnière. Il semblerait en effet possible de traiter simultanément le charbon et le bitume au cours d'un processus qui, du moins nous l'estimons, présentera de nombreux avantages par rapport au seul charbon liquéfié. Ces avantages pourraient être particulièrement nombreux sur le plan de l'efficacité en ce qui concerne le matériel de haute pression requis, qui coûte très cher. Nous sommes en train d'évaluer cette méthode...

Il pourrait également exister des débouchés en ce qui concerne la liquéfaction plus conventionnelle du charbon. Nos ressources sont en effet suffisamment nombreuses pour alimenter un certain nombre d'installations de pétrole brut synthétique.

Liquides extraits du charbon

...Le gouvernement fédéral est disposé à examiner, sur une base individuelle, des propositions en vue de la production, au Canada, de liquides extraits du charbon. Nous sommes disposés à négocier des conditions qui régiront l'exportation de ce produit liquide vers d'autres pays dans le cadre d'exceptions aux conditions qui relèvent normalement de l'Office national de l'énergie.

Nous voulons bien entendu nous assurer que le Canada en retirera d'importants bénéfices. Au nombre des avantages que nous recherchons, il y a la mise en valeur de nouvelles techniques, ici au Canada, la participation des Canadiens à titre de propriétaires et de fournisseurs dans cette nouvelle entreprise et finalement l'accès des Canadiens, sans la moindre restriction, aux techniques ainsi mises au point.

Aujourd'hui, le charbon entre et sort librement du Canada et nous voulons qu'il continue d'en être ainsi. Bien entendu, si nos exportations de charbon augmentent rapidement, nous devons veiller à avoir suffisamment de ressources et nous assurer que les utilisateurs canadiens continueront d'avoir suffisamment de charbon, à un prix raisonnable. Nous allons, en tant que gouvernement, continuer à promouvoir le développement de l'infrastructure nécessaire pour permettre cette nouvelle expansion du charbon...

Protocole nucléaire canado-nippon

Le Canada et le Japon ont procédé, le 2 septembre à Ottawa, à un Échange de notes permettant la pleine entrée en vigueur du Protocole modifiant l'Accord de coopération relatif à l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, signé par le Canada et le Japon le 22 août 1978.

Le Protocole contient de nouvelles dispositions qui traduisent pleinement dans l'Accord les préoccupations mutuelles concernant la non-prolifération et les garanties.

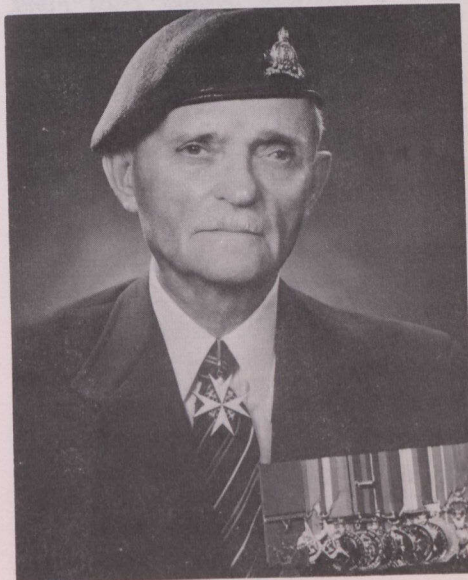
Le Canada et le Japon procèdent depuis longtemps à des échanges nucléaires. Le Japon est l'un des principaux acheteurs d'uranium du Canada. En outre, il y a eu de nombreux échanges techniques sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Les activités commerciales et techniques dans le domaine nucléaire ont pour cadre le nouvel accord de coopération nucléaire bilatérale qui, par le biais du Protocole, est entré pleinement en vigueur le 2 septembre.

Décès du brigadier Triquet

Héros de la bataille de Casa Berardi (1943), le brigadier général Paul Triquet est décédé le 4 août à Québec.

Après des études à l'école supérieure de Cabana (Québec), ville où il est né en 1910, Paul Triquet s'engage dans la Force permanente de l'Armée canadienne.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, il est sergent-major régimentaire au Royal 22e Régiment et instruc-



Brigadier général Paul Triquet.

teur. Promu lieutenant en 1941, il part en Europe, et après avoir séjourné en Angleterre, il participe à la campagne de Sicile. En août 1943, il devient capitaine à titre intérimaire. Quatre mois plus tard, il est promu major et il prend part à la bataille historique de Casa Berardi, le 14 décembre. Son courage lui vaut la Croix de Victoria et il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur, à titre militaire, par le gouvernement français.

En 1944, le major Triquet est nommé commandant d'une école d'instruction militaire en Angleterre. L'année suivante, il devient lieutenant-colonel et assume le commandement du 17e Bataillon canadien de renfort. En août, il revient au Canada et prend le commandement du camp de Farnham (Québec). En 1946, il est nommé commandant associé de l'École d'infanterie royale canadienne au camp Borden (Ontario).

Après avoir quitté l'armée, le lieutenant-colonel Triquet entre au service d'une compagnie de produits du bois, MacMillan Sales (Québec) Limited, et s'engage dans l'armée de réserve en qualité de commandant du Régiment de Lévis (Québec). En 1954, il est promu colonel et devient commandant du 8e Groupe de milice (réserve) qui vient d'être constitué et dont le quartier général est établi à Lévis. Deux ans plus tard, il est promu brigadier général tout en conservant son commandement.

Aide alimentaire au Soudan

Un protocole d'entente portant sur une aide alimentaire de \$1,5 million, en faveur du Soudan, a été signé récemment à Khartoum par l'ambassadeur du Canada, M. Jean-Marie Déry, et le ministre soudanais de la Coopération, du Commerce et des Approvisionnements, M. Sayed Farouk el Maghbool.

Le Soudan devrait ainsi recevoir quelque 3 080 tonnes métriques de farine de blé, en novembre ou décembre.

Outre le fait que cet envoi permettra d'accroître les approvisionnements alimentaires du Soudan, le gouvernement de ce pays, en vendant la farine de blé du Canada sur le marché libre, recueillera des fonds qui serviront à couvrir les dépenses locales de certains projets de développement subventionnés par l'Agence canadienne de développement international et à remédier aux graves problèmes de la balance des paiements du Soudan.

Les ressources naturelles, principales richesses de l'Alberta

Deux provinces de l'Ouest célèbrent cette année leur soixante-quinzième anniversaire: l'Alberta et la Saskatchewan. Après avoir présenté la province de la Saskatchewan (vol. 8, n. 11), c'est aujourd'hui un tour de l'Alberta qu'Hebdo Canada propose à ses lecteurs.

L'Alberta, nommée ainsi en l'honneur de la princesse Louise Caroline Alberta, fille de la reine Victoria, évoque de grands horizons, des cow-boys et des rodéos, images auxquelles se substituent peu à peu celles des puits de pétrole et des grau-de-ciel de Calgary, capitale du pétrole.

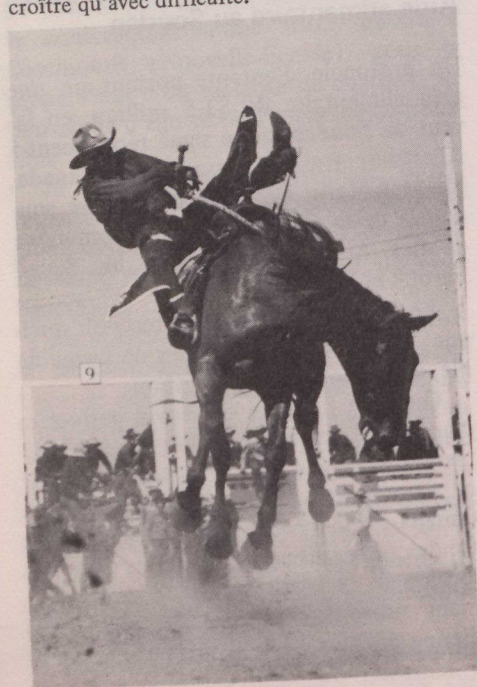
D'une superficie de 661 000 kilomètres carrés, l'Alberta présente une topographie variée, allant des montagnes accidentées à la prairie, de la forêt au "muskeg*". La plus haute montagne, le mont Columbia, mesure 3 747 mètres.

Les hivers y sont longs et froids (-10°C en janvier à Medicine Hat) et les étés courts et chauds (21°C en juillet à Medicine Hat).

Histoire et population

Les Européens ont commencé à s'établir en permanence en Alberta seulement au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Les premiers étaient surtout des commerçants de fourrures et des missionnaires. Avant eux, l'Alberta n'était habitée que par des tribus d'Indiens nomades, dont les Cris, les Pieds-Noirs, les Assiniboines, les Sarsis et les Chippewyans.

*Muskeg: Terrain marécageux, couvert de mousse et où les conifères ne parviennent à croître qu'avec difficulté.



Le Stampede de Calgary.

Deux événements majeurs, la construction du chemin de fer du Canadien pacifique et l'arrivée, en 1874, de la Police à cheval du Nord-Ouest, ont contribué à stabiliser la région.

La population actuelle de l'Alberta s'établit à 1 971 600 habitants, dont 45 p. cent environ sont de souche britannique. Le reste est d'origine allemande (14 p. cent), ukrainienne et polonaise (11 p. cent), scandinave (7 p. cent) et française (6 p. cent). Aujourd'hui, les nouveaux arrivants s'y installent au rythme de 4 000 par mois.

Le gouvernement provincial est installé à Edmonton, la capitale.

Économie

Le produit intérieur brut de l'Alberta a sextuplé depuis 1965. En 1978, il dépassait \$25,4 milliards alors qu'il était de \$4,29 milliards en 1965. En tenant compte de l'inflation, cela représente un taux de croissance annuelle de 6,4 p. cent.

Calgary est aujourd'hui le troisième centre financier du Canada, après Toronto et Montréal.

En 1978, il s'est bâti en Alberta à peu près autant de maisons que dans les cinq provinces de l'Est réunies.

Voulant profiter pleinement du boom énergétique, le gouvernement du premier ministre, M. Peter Lougheed, a créé en 1976 le *Heritage Savings Trust Fund*, dans lequel la province verse chaque année 30 p. cent des redevances qu'elle perçoit sur les ressources non renouvelables. Totalisant aujourd'hui plus de \$4,5 milliards, ce fonds fiduciaire doit servir au mieux-être des Albertains ainsi qu'au renforcement et à la diversification de l'économie provinciale.

Ressources minières

L'Alberta dispose de vastes gisements de combustibles fossiles — pétrole, gaz naturel, sables bitumineux et charbon. On a estimé à \$9,7 milliards la valeur de sa production minière en 1978, dont la majeure partie est imputable à l'exploitation de ces combustibles. De plus, les cours d'eau à débit rapide qui se jettent dans l'océan Arctique et, vers l'est, dans la baie d'Hudson, constituent une excel-



lente source d'énergie hydro-électrique.

La province renferme plus de 70 p. cent des réserves récupérables de brut classique du Canada, soit quelque 5,6 milliards de barils, sans compter les réserves encore inexplorées. La plupart des gisements se trouvent au Centre et au Nord-Ouest de la province. Outre le brut classique, les réserves récupérables de gaz naturel s'élèvent à quelque 800 millions de barils (110 millions de tonnes métriques).

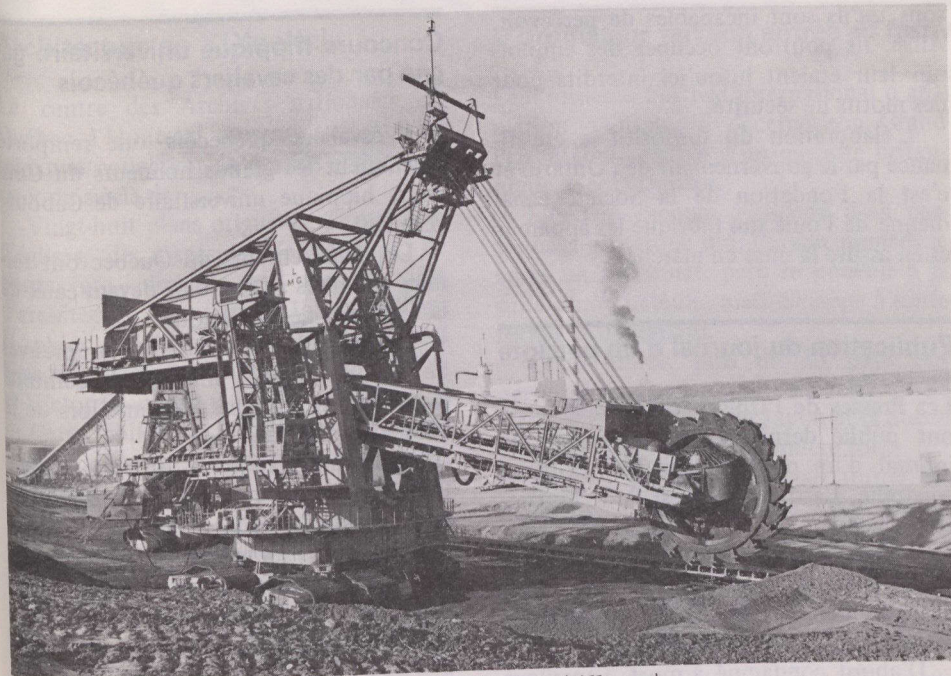
La production albertaine de pétrole brut et de liquides équivalents est d'environ un million de barils par jour, dont 18 p. cent sont consommés en Alberta, 49 p. cent sont acheminés vers d'autres provinces (surtout l'Ontario) et 33 p. cent sont exportés dans des raffineries du Nord des États-Unis.

D'énormes quantités de pétrole brut synthétique peuvent aussi être récupérées des sables bitumineux et des gisements d'huile lourde de l'Alberta. Les sables pétrolifères forment le sous-sol de quatre grandes régions du Nord de la province et sont censés renfermer plus de 950 millions de barils (137 millions de tonnes métriques) de pétrole.

Les prévisions actuelles indiquent que la production annuelle de brut synthétique de l'Alberta atteindra 180 millions de barils (25 millions de tonnes métriques) d'ici 1985.

De nombreuses régions de l'Alberta recèlent d'abondantes réserves de gaz naturel. Les réserves récupérables totales sont évaluées à 52 billions de pieds cubes et vont jusqu'à 110 billions de pieds cubes si on y ajoute les réserves récupérables encore inexploitées. La production actuelle est d'environ 5,8 milliards de pieds cubes par jour, dont 20 p. cent sont consommés en Alberta, 42 p. cent acheminés vers d'autres provinces canadiennes

Chronique des arts



Excavation de sables bitumineux à Fort McMurray (Alberta).

et 38 p. cent exportés aux États-Unis.

Si le pétrole et le gaz naturel occupent l'avant-scène énergétique en Alberta depuis 25 ans, les énormes ressources houillères de la province font une fois de plus l'objet d'une exploration et d'une exploitation intensives. Les gisements de charbon, qui occupent une grande partie du sous-sol des plaines du Centre et du Sud, mais qu'on trouve aussi à l'ouest dans les montagnes Rocheuses, constituent pour l'Alberta une source abondante d'énergie primaire ou de charges d'alimentation pour les combustibles synthétiques et les produits pétrochimiques.

La production de charbon de l'Alberta dépasse 11 millions de tonnes métriques par année, ce qui comprend environ 60 p. cent de houille maigre servant principalement à produire de l'énergie thermique et 40 p. cent de houille métallurgique de haute qualité, exportée en majeure partie au Japon. Les réserves récupérables de charbon albertain sont évaluées au bas mot à dix milliards de tonnes métriques.

Parmi les autres ressources minérales de l'Alberta, il convient de mentionner divers minéraux utilisés en construction (calcaire, argile, sable et gravier), le sel, le soufre et le minerai de fer.

Agriculture

La terre elle-même est l'une des grandes richesses naturelles de l'Alberta. Plus de 20 millions d'hectares sont consacrés à l'agriculture et à l'élevage. On estime en

outre que neuf autres millions d'hectares pourraient s'ajouter à l'inventaire des terres agricoles. L'Alberta fournit à elle seule 20 p. cent de la production agricole totale du Canada.

Le blé albertain, vendu à plus de 40 pays par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé, organisme fédéral, est de toute première qualité. Des emblavures de plus de deux millions d'hectares permettent de récolter au-delà de 183 millions de boisseaux, dont les trois quarts sont exportés.

Les éleveurs de la province ont vendu plusieurs milliers de têtes de bétail et de vaches laitières dans de nombreuses parties du monde, ainsi que du sperme pour une valeur de plusieurs millions de dollars.

Le miel produit en Alberta est classé parmi les meilleurs du monde et la production annuelle atteint en moyenne neuf millions de kilogrammes, soit 40 p. cent de la production canadienne.

Au cours des 20 dernières années, la superficie moyenne des fermes est passée de 220 à 320 hectares, principalement à cause de la fusion d'exploitations existantes.

Dans le Sud de la province, les chaudes températures de l'été, une longue saison de croissance et l'irrigation ont permis de développer la culture de légumes tels que les carottes, les navets, les pommes de terre, les poivrons verts et les tomates, ainsi que les industries qui s'y rattachent.

Les secteurs de la transformation sont,

Faits saillants de l'histoire

1670 – Le roi Charles II d'Angleterre accorde le droit de commerce dans la région de l'Alberta à la compagnie de la baie d'Hudson.

1754-1755 – Anthony Henday, employé de cette compagnie, explore la région. Il est le premier homme blanc à y pénétrer.

1789-1812 – David Thompson fait un relevé topographique de la région qui permet d'établir la première carte de la région Nord-Ouest du Canada.

1870 – La compagnie de la baie d'Hudson cède le territoire de Rupert au Canada qui l'inclut dans les Territoires-du-Nord-Ouest.

1872 – Début de l'exploitation d'une mine de charbon près de Lethbridge.

1874 – La Police à cheval du Nord-Ouest arrive dans la région et construit le fort Macleod, le premier de l'Alberta.

1883 – La ligne de chemin de fer du Canadien pacifique arrive à Calgary.

1905 – Le 1er septembre, l'Alberta devient une province canadienne.

1914 – Découverte de pétrole et de gaz naturel dans la vallée de la Turner.

1947 – La découverte de pétrole à Leduc accélère l'industrialisation de l'Alberta.

1954 – Pour la première fois, la valeur des mines et des manufactures dépassent celle de l'agriculture.

1967 – Début de l'exploitation de la première usine d'extraction de pétrole de sables bitumineux.

par ordre d'importance, l'agriculture et le conditionnement des aliments, le raffinage du pétrole, les industries pétrochimiques, l'usinage des métaux, les industries du bois et le matériel de transport.

Loisirs et tourisme

L'Alberta est la première province à avoir créé des parcs provinciaux dans les zones urbaines. Le parc Fish Creek, à Calgary, et le parc Capital City, à Edmonton, visent à faciliter l'accès des citoyens aux aménagements de loisirs et de plein air. De plus, des parcs provinciaux et des régions sauvages doivent rester à l'état naturel pour le bénéfice des générations futures.

A cause de ses attraits naturels, l'Alberta ne peut faire autrement que d'atti-

rer les touristes. On y trouve en effet, dans les montagnes Rocheuses, les parcs nationaux de Banff et de Jasper, de renommée mondiale, et un vaste réseau de parcs provinciaux. De plus, des attractions annuelles comme le Stampede de Calgary et les Klondike Days d'Edmonton attirent de nombreux visiteurs.

On estime que l'industrie touristique a rapporté à l'Alberta \$1 milliard en 1979. Industrie très prospère, elle a enregistré une croissance annuelle moyenne de 13 p. cent depuis 1971 et revêt une importance croissante pour l'économie.

L'avenir de l'Alberta

Les abondantes ressources de l'Alberta permettent de penser que la prospérité actuelle de cette province est loin d'être un phénomène passager.

Le développement économique futur, en particulier celui des ressources énergétiques non classiques encore largement inexploitées, ouvrira des perspectives qui permettront de tirer le meilleur parti de l'énorme potentiel en place.

Un dispositif nouveau pourrait ouvrir aux sourds le marché du travail

Un vibreur sonore, qui se met dans la poche comme un paquet de cigarettes, pourrait améliorer les possibilités d'emploi des sourds.

M. Robert Karn, de Kitchener (Ontario), inventeur de ce dispositif qui émet des vibrations sur déclenchement d'une sonnette d'alarme, estime que l'appareil pourrait permettre aux sourds de surmonter un nouvel obstacle à leur entrée sur le marché du travail. Avec ce dispositif en poche, un sourd peut détecter une sonnette d'alarme sur le champ, même s'il n'en perçoit pas le son.

M. Karn, qui est ingénieur électricien, est aussi l'inventeur du coupleur qui, en s'adaptant aux appareils téléphoniques du Canada, permet aux sourds de communiquer entre eux au moyen de messages téléphoniques. Il a aussi conçu un dispositif qui fait clignoter une lampe au son du téléphone ou de la sonnette extérieure.

Le vibreur de poche est un capteur acoustique dont le microphone miniature capte le son des avertisseurs d'incendie, des détecteurs de fumée et d'autres dispositifs de sécurité. On pense que ce dispositif permettra aux sourds de travailler en milieu industriel en toute tranquillité, sachant que le vibreur les avertira des

sons qu'ils sont incapables de percevoir. Ainsi, ils pourront occuper des emplois qui leur étaient jusqu'ici interdits pour des motifs de sécurité.

L'élaboration du dispositif a été financé par le gouvernement de l'Ontario et c'est la Fondation de la Société canadienne de l'ouïe qui fabrique les appareils et en assure la mise en marché.

Publication du journal d'un patriote

Les Presses de l'Université de Melbourne ont publié dernièrement, en anglais, le journal d'un patriote canadien exilé en Australie. La traduction est de F. Murray Greenwood.

Il s'agit du journal tenu par un chef subalterne de la Rébellion de 1838, François-Maurice Lepailleur, originaire de Chateauguay, près de Montréal.

D'abord condamné à mort, Lepailleur vit sa sentence commuée en un exil à vie. Avec 57 autres prisonniers du Bas-Canada, il fut envoyé en Nouvelles Galles du Sud en mars 1840 et passa deux ans en prison, à Longbottom.

Le journal commence à partir du moment où François-Maurice Lepailleur apprend son exil et se termine lorsqu'il retrouve sa famille, cinq ans plus tard.

Document à peu près unique, le journal donne un tableau précis et juste de la société de Sydney au début des années 1840 et du système pénitencier.

Le journal a été publié en français sous le titre *Journal d'exil. La vie d'un patriote de 1838 déporté en Australie*, avec une présentation de Robert Lionel Seguin.

Canadair livre deux Challenger

Canadair a livré les deux premiers *Challenger*, avions à réaction pour hommes d'affaires.

Quinze autres appareils doivent être livrés en fin d'année, a dit un porte-parole de la Société, en ajoutant que celle-ci avait pour ligne de conduite de ne pas révéler le nom des clients.

La valeur des commandes inscrites en carnet s'élève à \$1,1 milliard. L'appareil standard coûte \$7 millions et la version allongée \$8,5 millions.

Le ministère des Transports a délivré le certificat de navigabilité de l'appareil en août et les autorités américaines devraient en faire autant ce mois-ci, ce qui ouvrirait la voie aux exportations vers ce pays.

Concours hippique universitaire gagné par des cavaliers québécois

Des cavaliers québécois ont remporté récemment les grands honneurs du Concours hippique universitaire de Cabourg (France).

Les représentants du Québec ont terminé premiers au combiné devant ceux de la France et de la Belgique.

Mario Deslauriers a gagné les épreuves du saut d'obstacles ainsi que le combiné individuel et terminé troisième lors de la compétition de dressage.

Madeleine Paquin a obtenu la quatrième place en dressage, la treizième au saut d'obstacles et la sixième au combiné individuel. De son côté, Nathalie Mathers est arrivée douzième en dressage, troisième au saut d'obstacles et cinquième au combiné individuel.

Des Canadiennes dirigent un orphelinat au Brésil

Rien de particulier ne distingue des autres villas la maison située au 109 de la rue Rodrigo Lobato, à Sumaré, quartier bourgeois de Sao Paulo, au Brésil. Ce qui la rend unique, ce sont ses occupants: 15 enfants, une bonne d'enfants et une gouvernante.

Désigné le *Lar Infantil Canadense*, cet orphelinat est dirigé par un groupe de Canadiennes et d'amis de la colonie internationale de Sao Paulo. Il abrite les enfants brésiliens qui lui sont confiés par le tribunal pour enfants. Ce sont les Canadiens qui ont acheté et payé l'orphelinat.

Les responsables, toutes bénévoles, achètent la nourriture, les vêtements et l'ameublement et assurent un enseignement spécial. Pour assurer le fonctionnement de l'orphelinat, elles doivent réunir, chaque mois, environ \$1 000 grâce à des ventes d'articles usagés, à des défilés de modes et à d'autres activités de bien-faisance.

Mme Adeline Landau-Remy, présidente de la Société des femmes canadiennes chargée de diriger l'orphelinat, déclare que la plupart des volontaires sont des femmes de directeurs de sociétés étrangères implantées au Brésil. Elles apprennent rapidement le portugais après leur arrivée dans ce pays et elles tirent une grande satisfaction de leur travail auprès de ces enfants.

La chronique des arts

Architecture du XIXe siècle

Le centre des Archives nationales du Québec, à Montréal, présentait au mois de juin une collection de dessins architecturaux du siècle dernier.

Vingt-huit plans originaux de maisons, d'églises, de magasins, de banques, de ponts, etc., dessinés par une douzaine d'architectes tels que John William Hopkins, Frédérick Lawford, James Nelson, Alfred Préfontaine, William Riley et Victor Bourgeau y étaient présentés.

Cette collection de dessins du XIXe siècle était présentée pour la première fois au public.

Soirée Micheline Lanctôt à Paris

Une soirée en l'honneur de la comédienne et réalisatrice Micheline Lanctôt a eu lieu dernièrement au Centre culturel canadien à Paris.

A cette occasion, l'on a projeté le dernier film de Mme Lanctôt, *Souris, tu m'inquiètes*, dans lequel elle tient le rôle principal.

La comédienne était présentée par Jean-Charles Tacchella, réalisateur de *Voyage en grande Tartarie*, film dans lequel joue Micheline Lanctôt.

Notons que *L'Homme à tout faire*, réalisé par Mme Lanctôt, est à l'affiche du Festival of Festivals, à Toronto, et au New York Film Festival.

Prix à Léonard Forest

L'écrivain Léonard Forest a reçu le prix littéraire France-Acadie 1980 pour son recueil de poèmes, *Comme en Florence* (éditions d'Acadie, Moncton).

Le Prix, créé l'an passé par l'association Les Amitiés acadiennes, s'accompagne de 5 000 francs français (\$1 300). Son objectif est de promouvoir dans les pays francophones une oeuvre littéraire ou historique "témoignant de la renaissance acadienne".

Léonard Forest est né en 1928 dans l'État américain du Massachussetts mais ses parents s'installèrent en Acadie un an plus tard. Tour à tour journaliste et scénariste-réalisateur à l'Office national du film, M. Forest est l'auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels *Les Aboiteux*, *Les Acadiens de la dispersion*, *Un soleil pas comme les autres*, *Acadie libre*.

L'ordinateur fait son entrée au festival international d'animation d'Ottawa

Le Troisième Festival international d'animation d'Ottawa a décerné son Grand Prix à *Ubu*, oeuvre d'un cinéaste britannique, Geoff Dunbar.

L'oeuvre raconte l'histoire d'un personnage grotesque qui, devenu monarque après un assassinat, perd le pouvoir à la suite d'une bataille, mais échappe à toute forme de châtement.

Cette année, plus de 33 pays ont participé au Festival qui s'est tenu du 23 au 28 août. L'URSS, le Japon et la Suisse y participaient pour la première fois.

Le jury international était formé des personnes suivantes: Tissa David (États-Unis), Richards Evans (Grande-Bretagne), Gro Strom (Norvège), Hubert Tisson (Canada) et Ante Zaninovic (Yougoslavie).

Au delà de 600 films ont été présentés au jury qui en a sélectionné 117 en vue du choix final.

Pendant six jours, des créateurs de dessins animés, des journalistes et des amateurs ont pu juger les meilleures productions internationales du cinéma d'animation. Un thème a particulièrement retenu l'attention cette année, celui du mariage du cinéma d'animation et de l'ordinateur qui ouvre de nouveaux horizons.

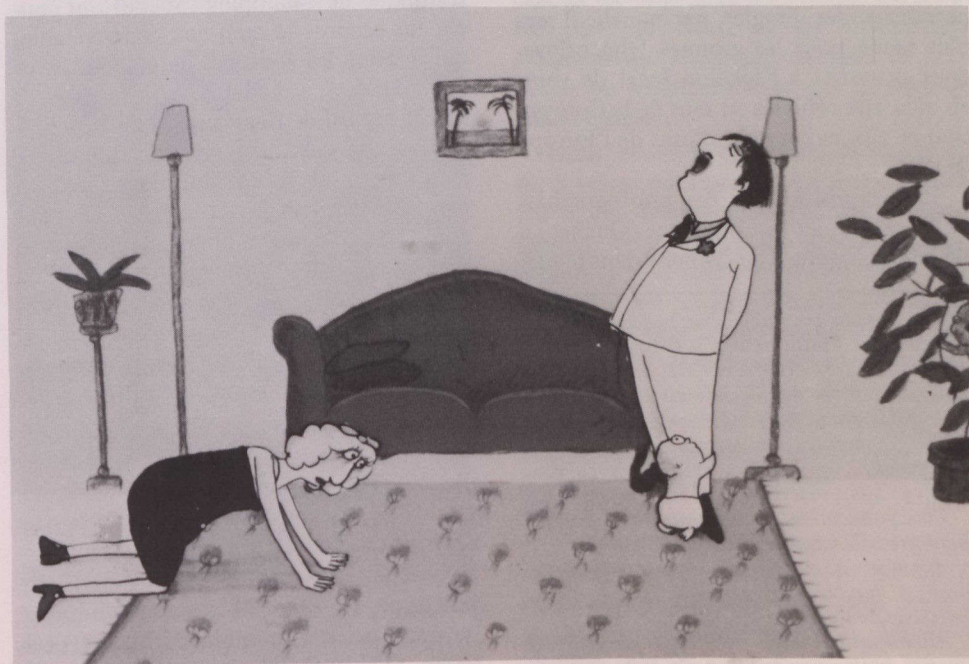
Les films se divisaient en sept catégories: moins de trois minutes, plus de trois minutes, moins de cinq minutes, annonces publicitaires et messages d'inté-

rêt public, première oeuvre, film pour enfants, film à caractère éducatif. Un nouveau prix a été créé cette année, le Prix du public qui permet à ce dernier de voter.

Films primés

En plus du film *Ubu*, le jury a choisi les films suivants:

- *History of the World in Three Minutes Flat* (L'histoire du monde en trois minutes), de Michael Mills (Canada), meilleur film de trois minutes;
- *Mystery*, de Derek Lamb, prix du meilleur générique;
- *Washington Post Landscape* (Le Washington Post en images), de Richard Williams (États-Unis), prix de la meilleure annonce publicitaire;
- *Skazka Skazok* (Le Conte des contes), de Juri Norstein (Union soviétique), prix du métrage de plus de trois minutes;
- *Chaque enfant*, film réalisé pour l'UNICEF par Eugène Federenko, cinéaste à l'Office national du film du Canada, prix décerné à une première oeuvre;
- *It's so Nice to Have a Wolf Around the House* (Le loup, meilleur ami de l'homme), de Paul Fierlinger (États-Unis), prix du meilleur film pour enfants;
- *This is your Museum Speaking* (Ici votre musée), de Lynn Smith (Canada), meilleur film éducatif;
- *A Bogar* (La Mouche) de Ferenc Rofusz (Hongrie), prix du public.



Scène tirée de *Chaque enfant* (*Every Child*), primé au Festival d'animation d'Ottawa.

Nouvelles brèves

Le nouveau patrouilleur canadien à long rayon d'action, l'*Aurora*, a survolé l'Arctique pour la première fois le 1er septembre. Ce vol marquait le centième anniversaire de la remise des îles de l'Arctique au Canada par la Grande-Bretagne. L'*Aurora*, affecté à l'Escadron d'instruction maritime 404 des Forces armées canadiennes, a quitté la base de Greenwood (Nouvelle-Écosse) et s'est envolé vers l'île de Baffin. Pendant ce vol de reconnaissance, l'avion a survolé Frobisher Bay et s'y est posé pour la nuit. Le lendemain, l'*Aurora* est retourné à Greenwood et a repris ses activités de patrouille le long de la côte du Labrador et des eaux côtières de Terre-Neuve.

M. Claude Cheysson, membre de la Commission des Communautés européennes pour la politique au développement, a effectué une visite à Ottawa, le 29 août. M. Cheysson s'est entretenu avec le premier ministre, M. Trudeau, de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, des questions Nord-Sud et du sommet économique de 1981 qui aura lieu au Canada. M. Cheysson a rencontré également le ministre de l'Expansion économique et régionale, M. Pierre de Bané, et plusieurs hauts fonctionnaires du gouvernement.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et le président de l'Association nationale des Tchécoslovaques du Canada ont signé une entente en matière de parrainage des réfugiés, par laquelle il sera plus facile pour les groupes tchécoslovaques oeuvrant à l'échelon local de venir en aide aux réfugiés au sens de la Convention et aux exilés volontaires de l'Europe de l'Est.

Une exposition de dix photographies du village minier Bourlamaque (Québec) a été présentée du 8 au 24 août dans le hall

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

d'entrée du ministère mexicain des Travaux publics, à Mexico. L'Exposition avait été préparée par deux ministères québécois, celui des Affaires culturelles et celui des Affaires intergouvernementales, à la demande du délégué général du Québec à Mexico.

La compagnie Pratt et Whitney Aircraft du Canada Ltée, dont le siège est à Longueuil (Québec), a entrepris la livraison de quatre PT6A-10, d'une puissance nominale de 475 SHP à la Société chinoise d'importation et d'exportation de technologie aéronautique. Ces turbo-propulseurs équiperont deux YU-11T.

Un notaire de Sherbrooke a réédité l'ancien catéchisme catholique de la province du Québec. Ce petit livre, qui comporte 500 questions et réponses, est devenu un best-seller dans la province. M. Couture en a vendu 1 000 exemplaires par mois depuis quatre ans.

Un protocole financier de US\$500 millions a été signé en vue de l'institution de lignes de crédit entre la Société pour l'expansion des exportations du Canada et l'Association des banques yougoslaves.

Une compagnie de Calgary (Alberta), l'Hudson's Bay Oil and Gas Company Ltd. a reçu l'autorisation de forer un deuxième puits au large de Pointe Est (Île-du-Prince-Édouard). Le premier puits de la Compagnie, situé dans le golfe du Saint-Laurent, a été autorisé par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources en juin dernier.

L'Université Laval et l'Institut de géotechnique de Linköping (Suède) ont conclu un accord de cinq ans, renouvelable, qui institue les échanges de chercheurs et de technologies (11 juin).

Un accord de financement de US\$24,5 millions en vue d'appuyer la vente d'une plate-forme de forage sous-marin jack-up par les Chantiers Davie Limitée de Lauzon (Québec) a été annoncé par la Société pour l'expansion des exportations et la Banque royale du Canada. La vente, évaluée à US\$35 millions, a été conclue avec Petroleo Brasileiro S.A. (Petrobras), société pétrolière nationale du Brésil.

Une éolienne géante d'une centaine de mètres de haut sera construite au Québec d'ici 1983. Ce projet de \$22 millions a été rendu possible par une entente entre l'Hydro-Québec et le Conseil national de recherches (Canada). L'éolienne aura une puissance de 4 000 kW et sera composée de deux pales d'aluminium à axe vertical (type Darrieus). Plusieurs endroits sont envisagés pour sa construction: îles de la

Madeleine, Côte-Nord ou Nouveau-Québec. Elle sera deux fois plus puissante que la plus grande éolienne déjà en fonction (Boone, Caroline du nord).

Le Saumon de l'Atlantique, documentaire en couleur du ministère des Pêches et des Océans (*Hebdo Canada*, vol. 8 n. 25, 18 juin), a reçu le prix d'excellence pour 1979-1980 de la Société canadienne des relations publiques dans la catégorie des films 16 mm.

Les Archives publiques du Canada ont fait l'acquisition, récemment, d'une importante lettre envoyée en février 1878 par Louis Riel à un ami, le docteur E.P. Lachapelle. Riel a écrit cette lettre peu de temps après sa sortie de l'hôpital psychiatrique où il avait passé deux ans.

M. Luc Martin, sous-ministre adjoint au ministère de l'Immigration du Québec, a été nommé directeur général à l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones.

Le Conseil économique du Canada a publié un nouvel ouvrage, intitulé *Le Salaire minimum-Nouveaux aspects théoriques, empiriques et politiques*, dont les auteurs sont Edwin G. West et Michael McKee. L'on peut se le procurer en s'adressant à l'adresse suivante: Imprimerie et Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9. Prix: \$12,25 (Canada), \$14,70 (autres pays).

Selon une enquête du Conseil canadien du commerce de détail, 27 p. cent des clients des épiceries sont des hommes. L'enquête a été menée dans trois villes de grandeur moyenne. La raison en est, pensent les spécialistes, que les hommes vivent de plus en plus seuls et que de plus en plus d'hommes aussi se chargent des emplettes familiales. A cause de cette tendance, les épiceries devront modifier leur mise en marché, prévoyant, par exemple, plus de repas congelés, et même des pièces d'automobile. De façon générale, l'enquête montre que les hommes sont plus impatients que les femmes, qu'ils achètent plus sur le coup de l'impulsion, sans liste d'achat, et qu'ils achètent moins à la fois.

M. François Provencher, employé du ministère des Affaires inter-gouvernementales du Québec, a été nommé secrétaire général du Conseil international des radios-télévisions d'expression française. Il était jusqu'à sa nomination détaché à l'Université de Dakar en qualité de directeur du Centre d'étude des sciences et techniques de l'information.